

AVIS DE LA DELEGATION FNME-CGT DU CSE-C GRDF SUR LA SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'ENTREPRISE

Après analyse des documents de consultation et des rapports transmis par l'expert mandaté, le Comité Social et Économique constate que la situation économique et financière de GRDF demeure globalement solide, mais soulève plusieurs préoccupations majeures quant à la politique de gestion et à l'utilisation des ressources tarifaires.

Le portefeuille clients montre une résistance relative, avec un niveau légèrement supérieur à la trajectoire tarifaire malgré une érosion continue. La baisse structurelle des volumes acheminés, appelle néanmoins une réflexion approfondie avec le régulateur et les pouvoirs publics sur l'évolution du cadre tarifaire et réglementaire. Il est indispensable de distinguer les impacts sur le coût unitaire et sur la facture des usagers afin de contrer l'idée reçue d'une explosion incontrôlée des coûts des infrastructures. À ce stade, la hausse des coûts unitaires des réseaux gaz reste comparable à celle des réseaux électriques et ne devrait pas, à moyen terme, entraîner une perte de compétitivité du gaz.

En ce qui concerne le développement du biométhane, si des signaux positifs laissent espérer une reprise de la filière (révision du tarif de rachat, mise en place des CPB), les projections d'investissement demeurent très en deçà des objectifs affichés par l'entreprise (20 % de gaz vert en 2030) et des ambitions nationales. Cette situation interroge sur le sérieux des objectifs et la capacité de GRDF à jouer pleinement son rôle dans la transition énergétique.

GRDF présente une excellente santé financière, avec une croissance significative des résultats avant une stabilisation à des niveaux élevés. Cette performance s'accompagne malheureusement d'une sous-consommation récurrente de l'enveloppe tarifaire des charges d'exploitation allouée par la CRE et d'une trajectoire d'effectifs en baisse (-7 % entre 2025 et 2028), tandis que les objectifs de productivité sont constamment revus à la hausse (jusqu'à 5,5 % des OPEX brutes), accompagnés du cortège habituel de réorganisations nationales et régionales. Ces choix interrogent sur la soutenabilité sociale et la qualité du service public.

Le niveau d'investissement, bien qu'élevé en valeur absolue, est en retrait par rapport aux prévisions tarifaires (-18 % en 2024, -15 % sur 2025-2027), concentré sur les obligations réglementaires et marqué par un creux en 2025. Les dépenses de développement, notamment pour le biométhane, sont particulièrement affectées. Cette situation contraste avec les besoins de modernisation du réseau et les ambitions de décarbonation.

Enfin, le CSEC déplore une politique de remontée massive des dividendes à l'actionnaire, avec un versement prévu de 3,2 milliards d'euros sur la période 2025-2028, soit près de 800 M€ par an. Cette orientation traduit une priorité donnée à la rémunération du capital au détriment des investissements stratégiques et des moyens humains.

Au regard de ces éléments, le CSE-C émet un avis défavorable sur la situation économique et financière de GRDF. Si la solidité financière est indéniable, les choix opérés – sous-consommation des enveloppes tarifaires, baisse des effectifs, investissements insuffisants et politique de distribution très favorable à l'actionnaire – ne répondent pas aux enjeux de long terme ni aux attentes des salariés et des usagers. La délégation FNME-CGT appelle à une réorientation des priorités vers la sécurisation des emplois ainsi qu'à l'accélération des investissements dans le biométhane et la modernisation du réseau.